

le douziesme de fevrier 1708 fut né un  
 enfant fils legitime de Charle de Remenghem  
 et de Marie jenne de Necker de ceste paroisse,  
 le mesme jour et an que dessus par moy  
 soussigné Curé de la paroisse de Wisernes  
 fut baptisé et nommé Charle folquin  
 de Remenghem, eu pour parrain Charle  
 folquin heban jeun homme a marier de la  
 mesme paroisse et pour maraine Marie jenne  
 le franc jeune fille a marier  
 aussi de la paroisse, qui ont signes avec  
 moy folquin heban Marie jenne le  
 franc  
 J Le Chatelain

B.1708.2.12

le douziesme de fevrier 1708 fut né un enfant fils legitime de Charle de Remenghem  
 et de Marie jenne de Necker de ceste paroisse , le mesme jour et an que dessus par moy  
 soussigné curé de la paroisse de wisernes fut baptisé et nommé **Charle folquin  
 de Remenghem** , eu pour parrain folquin heban jeun homme a marier de la  
 mesme paroisse et pour maraine Marie jenne le franc jeune fille a marier  
 aussi de la paroisse, qui ont signes avec moy

folquin heban

marie jenne le

franc

J Le Chatelain